Information presse
11 Février 2021

Pénurie et hausse des coûts des matières 1ères : Inoha alerte les pouvoirs publics et l'ensemble de la filière

Inoha, l'association professionnelle des Industriels du Nouvel Habitat, est en alerte avec l'ensemble des acteurs de la filière, ainsi que les pouvoirs publics, sur les risques que font peser la hausse des coûts et la pénurie des matières premières sur le secteur, mais aussi sur la relance de l'économie française.

Alors que le marché du bricolage et de l'amélioration de l'habitat est porté par l'engouement des Français depuis le début de la pandémie, les industriels, impactés déjà par la hausse des coûts de productions de près de 20% liée à la crise sanitaire, sont maintenant confrontés, depuis octobre 2020, à une forte hausse des prix des matières premières (selon les métaux, hausse de 30% à 100%) sans compter le prix du transport, notamment des containers venant de chine dont le prix a été multiplié par 5.

« A la hausse s'ajoute maintenant une véritable pénurie de matières premières qui va avoir de lourds impacts sur nos productions » déclare Jean-Luc Guéry, Président d'Inoha, les Industriels du Nouvel Habitat, qui a alerté, tout début Janvier 2021, la Fédération Nationale des Magasins de Bricolage (FMB) sur les risques de rupture d'approvisionnements et les conséquences sur les taux de service.

En parallèle, Inoha a pris l'initiative de se rapprocher des pouvoirs publics pour les informer de leurs difficultés face aux lourdes conséquences que cela pourrait avoir sur leurs activités, et plus globalement sur celle de l'ensemble de la filière. A cet effet, un rendez-vous a eu lieu à Bercy le 8 février dernier entre le Cabinet de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie et l'équipe de direction d'Inoha qui a fait part de ses inquiétudes. Une autre rencontre est prévue la semaine prochaine avec le Cabinet d'Alain Griset, ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

Jean-Luc Guéry, Président d'Inoha, tient à rappeler « *le sens des responsabilités qui anime chaque acteur de la filière pour faire face à cette situation qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'ensemble de la filière* ». Il est par ailleurs en contact étroit avec la FMB afin que « *le dialogue entre les industriels et les distributeurs soit constructif car ces hausses, certes conjoncturelles, et ces tensions d'approvisionnement contraignent de manière significative les marges des industriels déjà impactées par les surcoûts liés à la crise du COVID et à la suractivité de ces derniers mois* ».

11 Février 2021

Pour cela, il rappelle que la filière Inoha / FMB peut s'appuyer sur la recommandation 19-1 de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales (CEPC) qui stipule que « *le règlement des litiges liés à l'application des pénalités logistiques doivent être appréciés en tenant compte également, outre la force majeure, d'autres circonstances indépendantes de la volonté des parties et extérieures aux parties* » et un peu plus loin précise que « *certaines circonstances externes aux fournisseurs et aux distributeurs ne remplissant pas les conditions de le force majeure et perturbant les livraisons (par exemples, blocage des sites industriels ou d'entrepôt de stockage ou des axes de transport, pénurie avérée de matières premières avec délai de prévenance, crise sanitaire, aléa climatique d'une ampleur exceptionnelle, etc…) peuvent également constituer des causes d'exonération des pénalités* ».

Inoha souligne sa conviction que l'ensemble des acteurs de la filière fasse, une nouvelle fois, preuve de responsabilité et de solidarité.

A propos d'INOHA

Association professionnelle des Industriels du Nouvel Habitat, INOHA fédère, depuis 1978, 250 fabricants de la filière (Bricolage, Jardinage, Aménagement du Logement). Elle porte leurs intérêts en France et à l'international, facilite l'échange d'expérience, la collaboration entre ses membres et met en place des actions pour les accompagner dans le développement de leur entreprise. INOHA et ses adhérents sont au service des Français qui font de leur habitat une valeur refuge, source de leur bien-être.

INOHA
10 rue de Sèze
75009 Paris
www.inoha.org / @inoha_asso / INOHA
Tél. : 01 53 42 36 42

Contact presse :
Agence André Sudrie Relations Presse
Catherine Sudrie - 01 42 78 33 62
catherine.sudrie@andresudrie.com